

De: MERLE, Carole (DGOS/SOUS-DIR REGULATION OFFRE SOINS/R2)
Envoyé: mardi 28 avril 2020 19:09
À: BASSO, Stéphanie (ARS-PACA/DOS/DBIO PHAR); BATTESTI, Lucrèce (ARS-CORSE/DSPMS/VSSE); BRANDT, Joël (ARS-MAYOTTE); COTE, Franck (ARS-CORSE/DIRECTION ORGANISATION & QUALITE DE L'OFFRE DE SOINS/P); DANIELLOU, Bertrand (ARS-BRETAGNE/DSP-PHARMACIE- PRODUITS DE SANTE ET BIOLOGIE MEDICA); DELPECH, Jean-Maurice (ARS-NA/DIRECTION OFFRE SANITAIRE MEDICO-SOCIALE); FOUET, Géraldine (ARS-CVL/DIRECTION SANTE PUBLIQUE ET ENVIRONNEMENTALE/DEPARTEMENT VEILLE ET SECURITE SANITAIRES); MORENO, Franck (ARS-IDF/DSP/CSSPSS); AUBURTIN, Anne (ARS-GRANDEST); AVIET, Thierry (ARS-BFC/BFC/DOS); CHANTOISEAU, Laurence (ARS-CORSE/DIRECTION ORGANISATION & QUALITE DE L'OFFRE DE SOINS/P); CHEYPE, Annick (ARS-NA/DIRECTION DE LA SANTE PUBLIQUE); DONDEYNE, Catherine (ARS-NORMANDIE); EL GAREH, Sylvie (ARS-NORMANDIE); FROMENT, Hervé (ARS-PACA/DOS/DBIO PHAR); GAUTHERON, Catherine (ARS-ARA); GRACIN, Céline (ARS-BRETAGNE/DSP-PHARMACIE- PRODUITS DE SANTE ET BIOLOGIE MEDICA); HUMBERT, Gaëlle (ARS-IDF/OSMS/POLE-AMBUL-OROA); JASION, Christine (ARS-GRANDEST/ARS ACAL/DSDP); MARIE, Bernard (ARS-NORMANDIE); MARTON, Fadella (ARS-MARTINIQUE/MRICEA); LENOIR, Philippe (ARS-IDF/DSP/CSSPSS); ODOUL, Franck (ARS-IDF/OSMS/POLE-ETABSANTE-SSBES-PUB); OTZ, Jocelyne (ARS-GUADELOUPE/POLE VEILLE SANITAIRE); OUADI, Vanessa (ARS-PDL); PANDOLFO, Maryse (ARS-HDF); PARADIS, Déborah (ARS-GRANDEST/ARS ACAL/DSDP); PERON, Jean-Yves (ARS-REUNION/DIRECTION-VEILLE-SECURITE-SANITAIRE/CELLULE- PRODUIT); PERROT, Catherine (ARS-ARA/DIRECTION EFFICIENCE DE L'OFFRE DE SOINS/ORGANISATION ET); PICHON, Pascal (ARS-BFC/BFC/DSP); DEYDIER, Odile (ARS-BFC/BFC/DSP); PORCEL, Luisa (ARS-IDF/DSP/CSSPSS); POULET, Jean-Philippe (ARS-ARA/DIRECTION DE LA SANTE PUBLIQUE/DD PROTECTION ET PROMOTIO); PRAT, Christophe (ARS-GUYANE); RICHARD, Guy (ARS-MARTINIQUE/MRICEA); RIFF, Michelle (ARS-GRANDEST/ARS ACAL/DSDP); ROULIN, Daisy (ARS-IDF/OSMS/POLE-AMBUL-OROA); SAINT-MARTIN, Patrick (ARS-GUADELOUPE/POLE VEILLE SANITAIRE); SANCHEZ-LARGEOIS, Marie-Pierre (ARS-NA/DIRECTION SANTE PUBLIQUE/POLE QUALITE-SECURITE-SOINS); SIHA MBEDY, Géraldine (ARS-PDL); SINICOLA, Sylvie (ARS-ARA); TSCHIRHART, Yves (ARS-GRANDEST/ARS ACAL/DSDP); WUILLEME-MARPAUX, Karine (ARS-GRANDEST/ARS ACAL/DSDP)
Cc: CAMARA, Stéphane (DGOS/SOUS-DIR REGULATION OFFRE SOINS/R2); LALLEMENT, Véronique (DGOS/SOUS-DIR REGULATION OFFRE SOINS/R2); KERVELLA, Frédéric (DGOS/SOUS-DIR STRATEGIE RESSOURCES/SR1); GAZEYEFF, Dimitri (DGOS/SOUS-DIR STRATEGIE RESSOURCES/SR1); VERGIER, Elsa (DGOS/SOUS-DIR REGULATION OFFRE SOINS/R2)
Objet: Mesures d'adaptation liées à l'état d'urgence sanitaire
Pièces jointes: Adaptation-Procédure-JA-Pendant-Epidemie-Covid19(1).pdf; 20200325_Ordonnancen° 2020-306_prorogation_délais echus.pdf; Adaptation ordonnance 2020-306.docx

Mesdames, Messieurs,

Suite à l'entrée en vigueur de l'état d'urgence sanitaire, nous avons été plusieurs fois interrogés sur l'application des textes d'adaptation qui y ont fait suite, en particulier les ordonnance du 25 mars 2020.

Nous vous prions donc, à toutes fins utiles, de trouver ci-joint :

- La fiches pratique concernant les adaptations de la procédure devant les juridictions administratives durant la période de lutte contre l'épidémie de Covid-19, mise en ligne sur le site du Conseil d'État ;
- l'ordonnance n° 2020-306 du 25 mars 2020 relative à la prorogation des délais échus pendant la période d'urgence sanitaire et à l'adaptation des procédures pendant cette même période ;

- une fiche pratique synthétique concernant les adaptations apportées par cette ordonnance notamment dans le traitement des dossiers de demandes de création, de transfert et de regroupements d'officines, ainsi que les recours administratifs.

En cas d'éclairage complémentaire, je vous remercie de contacter Monsieur Stéphane Camara.

Bien cordialement.

Carole merle

Adjointe à la cheffe du bureau

bureau du premier recours (R2)

sous-direction de la régulation de l'offre de soins

Tél. 01 40 56 41 64 | carole.merle@sante.gouv.fr



**DIRECTION
GÉNÉRALE
DE L'OFFRE
DE SOINS**

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains
très régulièrement



Tousser ou éternuer dans
son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs
à usage unique



Saluer sans se serrer la main,
éviter les embrassades

Les ministères sociaux agissent pour un développement durable.

Préserveons l'environnement : n'imprimons que si nécessaire !